



Lettre ouverte aux résident.e.s et leurs familles

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreux mois, les conflits dans les EHPAD se multiplient. Grâce à la couverture médiatique de ces événements, la France découvre l'indignité avec laquelle on traite nos aînés dans ce pays. Les témoignages édifiants des personnels sur leur condition de travail et la prise en charge « maltraitante » des résidents sont alarmants.

La loi d'adaptation au vieillissement (loi ASV) mise en application en 2016¹, avait été critiquée du fait de sa direction vers le tout domicile, au détriment des EHPAD. Mais la réforme du financement a fait que ces établissements se retrouvent en grande difficulté. Cela se traduit par une baisse de 200 millions d'euros sur le budget pour le secteur public.

Quant aux établissements privés commerciaux, eux ils bénéficient d'un crédit d'impôt, sous forme d'exonération de taxe patronale sur les salaires. Ils rétribuent leurs actionnaires et investissent à l'étranger! La baisse des dotations va accentuer les sous effectifs auprès des résidents. En conséquence, il y aura des répercussions sur la prise en charge des personnes âgées.

Actuellement les tarifs d'hébergement sont au-dessus de la solvabilité des populations accueillies. 75 % des personnes hébergées disposent d'un revenu moyen de 1587 euros², très inférieur aux coûts affichés par les établissements. Si les soins sont pris en charge par l'assurance maladie et les 2/3 de la dépendance par les départements, les frais d'hébergement incombent aux résidents soit un reste à charge très élevé pour les résidents et leurs familles. Dans le privé lucratif, les tarifs peuvent atteindre plus de 4 000 euros par mois (ex : dans les Hauts-de-Seine, la moyenne du tarif d'hébergement est de 3 500 euros).

Ces dernières années, ces derniers mois, la situation en EHPAD s'est tendue. Les personnels en nombre très insuffisant sont épuisés par des cadences infernales, soumis à des phénomènes d'extrême intensification du travail allant malheureusement parfois jusqu'à la perte du sens du travail, l'épuisement absolu et la dégradation directe de la prise en charge de la personne âgée.

Le vieillissement est-il dans les priorités du gouvernement ?

Alors que ce gouvernement a supprimé le secrétariat d'Etat aux personnes âgées, nous n'avons plus d'interlocuteur dédié. Le Haut conseil de la famille réuni en décembre 2017 a déclaré : « *La situation actuelle n'est pas digne d'un pays aussi riche que le nôtre* ». Que voilà une parole sensée ! Les syndicats s'indignent en effet depuis longtemps de la façon dont sont traités nos aîné.e.s. Mais sans personnel supplémentaire qualifié, reconnu, avec des moyens humains et matériels, il n'y a pas d'amélioration possible. Pendant ce temps, la Ministre de la santé tente de se dédouaner en renvoyant la responsabilité sur les directeurs des structures : « *Les difficultés persistantes de certains EHPAD publics sont imputables à des carences managériales* » !

.../...



**Les questions qui demandent des réponses sont simples :
Quels financements ? Quels taux d'encadrement ?
Quelles revalorisations salariales ? Comment
accompagner respecter les besoins des résidents ? Quelle
prise en charge de la dépendance demain ?**

La réponse du gouvernement est de développer le système assurantiel privé, c'est-à-dire développer ce qu'il est convenu d'appeler le marché de « l'or gris » ou la *silver economy*. Ce n'est pas acceptable.

L'intersyndicale propose la création immédiate d'emplois afin d'atteindre le ratio d'un.e soignant.e par résident.e (actuellement, ce ratio est de 0,6 en France et de 1,2 en Allemagne). Elle revendique également la création d'un droit à l'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité Sociale et d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, excluant les établissements privés commerciaux. Pas d'argent de la sécurité sociale pour rémunérer les actionnaires !



La CGT, la CFDT, FO, UNSA et la CFTC ont décidé d'une initiative nationale dans les EHPAD le mardi 30 Janvier 2018. Cette journée sera marquée par des débrayages, des rassemblements avec la population devant les établissements, des délégations auprès des Préfets et des ARS...

Nous vous invitons, familles et résident.e.s, à venir à participer à nos côtés aux différentes actions.

Ensemble, population, salarié.e.s, nous serons plus forts pour imposer d'autres choix politiques afin d'assurer une prise en charge digne de nos aîné.e.s !

**Le jeudi 30 janvier 2018
Rassemblement aux
capucins dès 11h**

Rassemblement l'après-midi devant la préfecture à 14h



1. LOI n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société du vieillissement
2. Source de la CNSA



EHPAD PUBLICS

STOP ÇA SUFFIT !

| | | |
|--|--|---|
| Des personnels non remplacés | Des accidents du travail et des inaptitudes en forte augmentation | De plus en plus de salariés entrent ou sortent du travail en pleurs |
| Des sanctions pour les personnels qui osent se plaindre et dénoncer la situation | Des droits bafoués (repos, congés annuels, amplitude horaire, formation, primes) ! | Des personnels menacés pour revenir sur leurs repos |
| Une charge physique et psychologique importantes | Une intensification des glissements de tâches ! | Un manque de personnel Incontestable ! |
| La mise en place des GHT et des CPOM fragilisent les EHAPD | La nouvelle réforme de la tarification crée encore plus d'inégalités ! | Un budget 2018 (PLFSS) pas du tout à la hauteur des enjeux de ce secteur sinistré |
| Des familles et résidents non satisfaits du service rendu ! | Sans moyen, le prendre soin n'a plus de sens ! | Des EHAPD à des tarifs de plus en plus inaccessibles ! |

Les organisations syndicales CGT, FO et CFDT ne veulent pas être complices de cette maltraitance institutionnelle et demande l'arrêt de la nouvelle réforme de la tarification des EHAPD, des moyens nécessaires (un soignant pour un résident) pour assurer une prise en charge digne des résidents, le respect des personnels et de leurs droits.

MARDI 30 JANVIER 2018

Mobilisons-nous et faisons entendre notre voix
Personnels, résidents-e-set leur famille même combat
Débrayage devant votre EHPAD dès 11h



Partout en France

La journée du 30 janvier mobilise !

Rassemblement au piquet de grève Devant la résidence Cornouailles Dès 11h, Site des Capucins

Une délégation sera reçue à la préfecture des Côtes d'Armor
A partir de 14h,
En présence de l'ARS et du Conseil départemental

Des associations et des syndicats de Directeur d'établissement soutiennent nos revendications.

300 000 personnes âgées concernées... un véritable choix de société

Alors que le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2018 va bientôt être adopté et que les départements commencent à mettre en œuvre la réforme de la tarification des Ehpad.

En effet, avec 300 000 personnes âgées accueillies en maisons de retraite publiques, chaque famille ou presque est concernée par ce qui relève d'un choix de société. Or, une société qui se veut juste et solidaire doit prendre soin de ses aînés. En laissant se poursuivre une réforme qui réduit les budgets des maisons de retraite publiques, complique encore plus le travail de leurs équipes, c'est l'accueil des plus fragiles qui est remis en cause.

Nous vous invitons à signer la pétition lancée par la FHF :

www.change.org/p/madame-la-ministre-des-solidarités-et-de-la-santé-halte-à-la-baisse-des-moyens-des-maisons-de-retraite-publiques

Les personnels en grève et en débrayage sont couverts par un préavis déposé à la Direction.